



Etablie le : 12/04/2012

Par : Les assistantes sociales

Validée le : 13/04/2012 par le comité de direction

Fiche de poste assistante sociale

Ecrit destiné au travail sur l'évaluation

L'assistante sociale est totalement intégrée au personnel soignant de l'institution. Son travail est essentiellement déterminé par le souci constant de la construction et du maintien du lien. Son intervention est respectueuse du secret professionnel et est déterminée par le projet thérapeutique.

Elle a plusieurs axes de travail :

Les demandes de consultations

L'assistante sociale présente l'institution, son fonctionnement et les soins pouvant être proposés aux familles et aux étudiants. Elle réoriente parfois vers d'autres lieux du fait de la trop longue attente et ou de l'urgence évaluée au cours de l'échange. Ce contact personnalisé facilitera si besoin les liens par la suite au cours de la prise en charge.

Cet échange est également l'occasion d'une réflexion utile à la famille qui lui permettra d'attendre plus tranquillement une consultation ou d'accepter une autre solution.

Les liens avec les partenaires du CMPP

L'assistante sociale a un rôle de liaisons entre les différents partenaires du CMPP : l'Education Nationale, les institutions du secteur médico-social, les services de prévention et protection de l'enfance, les services hospitaliers. Elle organise et participe à toutes les rencontres organisées autour d'un enfant : équipes de suivis de scolarisation, équipe éducative, synthèse ... (elle est souvent accompagnée d'un autre membre de l'équipe en particulier le consultant). Les rencontres avec les partenaires sont de plus en plus nombreuses du fait de la scolarisation des enfants handicapés.

La participation au travail d'équipe

L'assistante sociale a un rôle de lien et de coordination entre les différents membres de l'équipe qui le plus souvent travaillent à temps partiel. Elle participe à la réflexion clinique commune à propos des situations exposées, elle y amène des éléments de la réalité sociale, familiale ou environnementale de la famille.

Elle informe l'équipe sur les différentes structures sociales, fait des recherches d'établissement, se documente.

Le travail auprès des familles

Elle peut être sollicitée par un consultant afin de participer aux rendez vous avec la famille, de façon régulière ou ponctuelle selon les situations.

Elle reçoit les familles à leur demande ou à celle des consultants. Les prises en charge souvent multiples amènent à bien connaître les familles, celles-ci sollicitent parfois l'assistante sociale pour des problèmes plus généraux, problèmes traités directement avec les familles ou en les adressant aux collègues compétents.

En fin de traitement, l'assistante sociale reste disponible pour les familles le souhaitant.

Dr. Natalie Bayle
Directrice médicale

F.Valentin
Directeur administratif et pédagogique